

République Française
Département des Ardennes
Commune de SORMONNE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/07/2023

| Référence |
|-----------|
| 36_2023 |

| Objet de la délibération |
|--|
| Budget Eau et Assainissement : mise en extérieur des compteurs d'eau rue Irénée Carré |

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 14 | 9 | 10 |

| Date de la convocation |
|------------------------|
| 28/06/2023 |

| Date d'affichage |
|------------------|
| 08/06/2023 |

| Vote |
|---|
| MAJORITE |
| Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 |

L'an 2023 et le 4 Juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DENEUX François, Maire

Présents : M. DENEUX François, Maire, Mmes : DONGE Christine, LINGAT Nicole, MM : CANARD Stéphane, JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, RABIN Patrice, SONZOGNI Jean-Luc, VANZELLA Yoann

Excuses séance: Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAURICE Valérie à Mme LINGAT Nicole

Absents séance:

Absent(s) : MM : ANTOINE Jérôme, GAVAZZI Romain, LEBLANC Éric, PIART Steve

A été nommé(e) secrétaire : M. JENNEPIN Patrick

Objet de la délibération : Budget Eau et Assainissement : mise en extérieur des compteurs d'eau rue Irénée Carré

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le : 04/07/2023

Et

Publication ou notification du :

Dans le cadre de sa politique de développement de compteurs extérieurs, la Commune réalise un programme de mise en extérieur des compteurs d'eau sur la rue Irénée Carré, soit un total de 13 compteurs.

Le Maire présente aux membres du Conseil, le devis de l'entreprise Baudoin d'un montant de 21 093,50 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le devis et autorise le M. le Maire à le signer.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 04/07/2023
Le Maire
François DENEUX

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le



ID : 008-210803904-20230704-36_2023-DE